
Adresse de la société populaire d'Agde (Hérault), lors de la séance
du 29 thermidor an II (16 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Agde (Hérault), lors de la séance du 29 thermidor an II (16 août 1794). In: Archives
Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août
1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 133-134;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21975_t1_0133_0000_5

Fichier pdf généré le 05/11/2020

[*L'administration du départ^t du Gard, à la Conv.; Nîmes, 18 therm. II*] (1)

Citoyens représentans,

L'administration du département du Gard s'empresse d'applaudir à votre énergie : jamais elle n'avoit été aussi nécessaire. Robespierre, ce Cromwel moderne, avoit voulu s'emparer de l'opinion publique en se couvrant du masque de la vertu; vous le lui avez arraché; ce monstre et ses complices n'ont pas été plutôt connus qu'ils ont disparu de la terre de[s] républicains. Non, la patrie ne périra jamais ! Les lois ne cesseront d'être notre sauvegarde et la Convention notre point de ralliement.

Citoyens représentans, recevez ici le tribut de notre reconnaissance. Nous renouvelons dans vos mains le serment d'exterminer les traîtres qui voudroient méconnoître votre autorité et de mourir pour l'exécution de vos sages décrets.

Continués à faire le bonheur du peuple et restés à vos postes jusqu'à ce que vous aurez délivré la République de tous ses ennemis.

POULON (*présid.*), DUCHESNE (*secrét.-g^{al}*) et 7 autres signatures.

[*Le présid. du départ^t du Gard, au présid. de la Conv.; Nîmes, 20 therm. II*]

Citoyen président,

Lorsque l'administration te fit passer son adresse à la Convention nationale relative à l'affreuse conspiration qui vient d'éclater, elle n'étoit point imprimée : aujourd'hui qu'elle l'est, nous t'en faisons passer 6 exemplaires que je te prie de mettre sous les yeux de la Convention. Cette adresse contient l'expression de nos sentimens. Nous l'avons répandue avec profusion dans le Gard.

La Convention nationale sera toujours notre flambeau et notre guide. S. et F. !

POULON

Extrait des registres du directoire du département du Gard.

Procès-Verbal de la séance du directoire du département du Gard, du 18 therm. II

Présens les citoyens Poulon, président, Elie Dumas, Guisquet, Rame, Charles, Frigoulier, Brunel, administrateurs et Maurin, adjoint.

Un membre fait lecture du *Bulletin de la Convention nationale* des 9^e, 10^e et 11^e jours de thermidor.

On y apprend qu'une horrible conjuration, ourdie par des hommes de sang dans le sein même de la Convention nationale, vient d'éclater dans Paris et que la liberté court les plus grands dangers. Toutes les âmes sont saisies d'indignation, et il n'est pas un homme libre qui n'eût voulu, en ce moment, voler au secours de Paris, du peuple et de la Convention, et sauver

(1) C 313, pl. 1252, p. 7, 8, 9. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 3 fruct. (suppl^l).

avec elle la République; mais les pères de la patrie s'en sont montrés aussi les défenseurs et les parricides sont anéantis.

Le directoire du département, toujours ferme dans ses principes, arrête qu'il sera fait une adresse à la Convention nationale pour lui manifester son inviolable attachement et la féliciter du succès des mesures sages et vigoureuses qu'elle a déployées dans ces circonstances critiques.

Arrête en outre que ladite adresse sera imprimée et envoyée aux districts, municipalités, comités révolutionnaires et sociétés populaires de son ressort.

Teneur de l'adresse.

L'administration du département du Gard à la Convention nationale.

Représentans,

L'administration du département du Gard s'empresse d'applaudir à votre énergie : jamais elle n'avoit été aussi nécessaire. Robespierre, ce Cromwel moderne, couvert du masque de la vertu, vouloit s'emparer de la souveraineté du peuple et s'ériger en dictateur; vous le lui avez arraché, et soudain ce monstre et ses complices ont disparus de la terre des républicains. Grâce à votre surveillance active, à votre fermeté inébranlable, les conjurateurs ne sont plus et la patrie est sauvée !

Le peuple n'a rien à craindre quand ses fidèles représentans veillent sur ses destinées; tous les complots sont déjoués et la liberté est plus affermie que jamais. La Convention nationale sera dans tous les temps notre point de ralliement; nous aurons pour égide les lois, et, avec elles, nous sommes sûrs de triomp[h]er de nos ennemis.

Citoyens représentans, vous nous avez garantis d'un grand danger; recevez le tribut de notre reconnaissance. Nous renouvelons dans vos mains le serment de livrer une guerre à mort aux traîtres qui voudroient méconnoître votre autorité, et de mourir pour l'exécution de vos sages décrets.

Continuez à faire le bonheur du peuple et restez à vos postes jusqu'à ce que vous aurez délivré la République de tous ses ennemis.

Signés, POULON, *présid.*; DUCHESNE, *secrét.-g^{al}* (1).

15

Et nous aussi, disent à la Convention nationale les citoyens composant la société populaire d'Agde, département de l'Hérault, nous avons dévoué à l'exécution des hommes libres ce triumvir nouveau dont l'hypocrisie trompa lâchement pendant 5 ans la confiance des Français; nous transmettrons à nos enfans l'horreur que nous avons éprouvée au récit de l'inouïe scélératesse de ce monstre et de ses complices. Pour vous,

(1) A Nîmes, de l'Imprimerie Nationale de B. Guibert, et Comp^e., imprimeurs du département du Gard.

représentans fidèles, recevez l'hommage de notre reconnaissance, continuez à vous montrer fermes et préparez-vous à combattre César après avoir vaincu Catilina.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*La sté popul. et régénérée d'Agde, à la Conv.; 19 therm. II*] (2)

Guerre à mort aux tyrans, paix aux peuples !
Citoyens représentans,

Et nous aussi nous avons dévoué à l'exécration des hommes libres ce triumvir nouveau dont l'hypocrisie trompa lâchement pendant 5 ans la confiance des Français. Monstre horrible, ce n'est pas assés de l'échaffaud pour vanger la liberté de tes noirs attentats. Il faut que ton nom augmente la liste des tyrans vils, lâches et cruels dont la mémoire des hommes perpétue à jamais l'opprobre et l'infamie. Tel est, tel sera toujours notre vœu et nous transmettrons à nos enfans l'horreur que tu nous as inspirée.

Et vous, représentans fidelles qui venés de sauver encore une fois la patrie et la liberté, recevés l'hommage de notre reconnaissance. Votre courage a déjoué les complots les plus atroces et les plus dangereux pour la cause que vous defendés, mais que votre fermeté ne se lasse point et qu'elle s'apprette à combattre César après avoir vaincu Catilina. Vous en avés l'expérience : la horde de ces monstres ne fut que trop nombreuse et vous devés craindre de ne pas les avoir tous détruits. Soyés toujours réunis contr'eux et que cette union soit la boussole invariable de tous ceux qui, comme nous, ne veulent que la liberté ou la mort. Courage, salut et fraternité !

LAURENT (*vice-présid.*), CHAUVET (*secrét.*), CLÉMENT (*secrét.*), TAILLEFER fils aîné (*secrét.*), BASTIDE (*secrét.*), Claude AUTIÉ.

16

Les citoyens composant le conseil général de la commune d'Agde (3) votent à la Convention nationale des actions de grâces pour avoir frappé les nouveaux tyrans, jurent de ne reconnoître d'autre souverain que le peuple, d'autre maître que la loi et d'autre point de ralliement que la Convention nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[*La municipalité d'Agde, au cⁿ présid. de la Conv.; Agde 20 therm. II*] (5)

(1) P.V., XLIII, 247.

(2) C 316, pl. 1267, p. 41. Mentionné par Bⁱⁿ, 2 fruct.

(3) Hérault.

(4) P.V., XLIII, 247-248.

(5) C 313, pl. 1252, p. 10, 11. Mentionné par Bⁱⁿ, 2 fruct.

Le conseil général de cette commune a frémi d'indignation en apprenant l'horrible conjuration ourdie par des scélérats qui, n'ayant à la bouche que les mots de justice et de vertu, aspiraient à la tyrannie. Il a délibéré de faire une adresse à la Convention nationale pour la remercier d'avoir sauvé encore une fois la patrie et la liberté par son énergie et son courage, et d'avoir purgé le sol de la République des conjurés qui étaient d'autant plus dangereux qu'ils avaient sçu capter notre confiance.

Nous t'envoyons sous ce pli cette adresse et nous te prions de la mettre sous les yeux du sénat auguste que tu présides, en l'assurant qu'uniquement attachés aux principes, les membres du conseil général de la commune d'Agde se rallieront toujours à la Convention nationale et la deffendront jusqu'à la mort.

Vive le peuple ! Périissent les tyrans et les traîtres !

O. BOUSQUET fils (*off. mun.*), J. LOUVET (*off. mun.*), A. BARRAL (*off. mun.*), M. TANNAT (*off. mun.*), FOURNIÉ aîné (*off. mun.*) et une signature illisible.

[*Le conseil g^{al} de la comm. d'Agde, à la Conv.; Agde, 19 therm. II*]

Citoyens représentans,

Couverts d'un masque trompeur, des scélérats, qui n'avaient à la bouche que les mots de justice et de probité, ourdissaient la plus affreuse des conjurations et aspiraient à la tyrannie. Votre courage et votre énergie l'ont déjouée cette conjuration, et encore une fois la patrie est sauvée. Un jour plus tard peut-être elle était ensanglantée par des monstres, d'autant plus dangereux qu'ils avaient sçu capter notre confiance; leur triomphe eût été de courte durée, car il est dans la République assez de Brutus, qui se fussent disputé la gloire de les poignarder; quand à nous, attachés aux principes, et non aux personnes, nous vous félicitons d'avoir fait tomber la tête de ces conspirateurs.

Que l'univers sache enfin que nous ne voulons d'autre souverain que le peuple, d'autre maître que la loy, et que notre point de ralliement sera toujours la Convention nationale. Et vous, représentans du peuple français, continuez à frapper tous les traîtres, anéantissez toutes les factions et montrez-vous dignes du peuple que vous représentez. Par là vous assurerez son bonheur. Par là vous acquerez de nouveaux droits à la reconnaissance de 25 millions d'hommes qui demandent la liberté toute entière ou la mort.

J. DAUBY (*agent nat.*), THEVENEAU aîné (*secrét.-greffier*) et 6 signatures d'off. mun., 11 de notables.

17

La société populaire de Privas, département de l'Ardèche, s'étonne que dans un temps où les armées de la République sont victorieuses sur tous les points des frontiè-